

# L'ami de Rezé

Janvier 2007 / Le bulletin de l'Association des Amis de Rezé / participation : 2 €

## Sommaire

Le mot du Président – Michel Kervarec .....	p 1
Rapport d'activité 2005-2006 – Michel Kervarec .....	p 3 à 5
Un dénombrement de population à Rezé sous Louis XIV – Yann Vince.....	p 6 à 10
Jean -François Ertaud – Michel Kervarec .....	p 11 à 14
Un blason pour Pont Rousseau – Patrick Ameline .....	p 15
François Leglas et Léon Jamin – Michel Kervarec .....	p 16 à 17
Percement de la route de grande communication n°66 de Nantes à Cheméré avec reconfiguration du bourg de Rezé – Jean Seutein .....	p 18 à 29
Les membres du C.A. élus.....	p 31

## L'éditorial

### Le mot du Président

Nous voici à la veille de notre 50<sup>ème</sup> bulletin et peut-être devons nous, un jour, sélectionner, parmi les articles produits depuis notre n°1, ceux qui nous paraissent les plus significatifs pour les réunir en un numéro unique. C'est une chose à discuter.

Pour l'instant, voici le numéro 49 et je m'attarderai sur l'article consacré à Jean-François Ertaud, maire de Rezé sous l'Empire. Nous connaissions déjà ce personnage. Nous en connaissons plus grâce à des sources dont l'origine est aux Archives Nationales, que d'autres ont consulté dans le cadre de recherches sur les familles de marins de Trentemoult.

Il ne nous est pas facile de nous rendre à Paris, surtout quand nous n'y avons pas de point de chute pour nous loger et c'est un peu dommage car il est certain que nous y trouverions beaucoup d'informations pour écrire notre histoire locale. Pour la période révolutionnaire, il pourrait même être utile de nous rendre à Londres. En effet, Jean-François Ertaud eut Joseph de Monti pour successeur à la mairie, engagé de même dans le parti contre-révolutionnaire. Or, un Monti apparaît dans les archives nationales britanniques qui pourrait bien correspondre. Ainsi nous en connaissons plus sur cet autre personnage, dont le parcours pendant la guerre civile nous est mal connu. Nous savons seulement qu'il combattit dans

l'armée émigrée de Condé, mais celle-ci vaincue qu'a-t-il fait ?

Monsieur Xavier du Boisrouvray, ancien directeur des Archives départementales, avait été mandaté, à la veille du Bicentenaire de la Révolution, pour aller faire l'inventaire de ce qui existait en rapport avec les insurrections de l'Ouest dans les archives britanniques. Celles-ci ne sont pas concentrées comme les nôtres et, à Kew, dans la banlieue ouest de Londres, il pût consulter le fonds provenant du Home Office. Dans la rubrique consacrée aux demandes de secours, Monsieur du Boisrouvray a noté un dossier de correspondance de Monsieur de Monti de Rezé écrite de Jersey, Londres et Southampton, 142 pièces au total pour 1794 et 1795, à la cote H.O. 69/33. Evidemment, vu le nombre de documents, il doit souvent s'agir d'autre chose que de demandes de secours, sinon il aurait quelque peu indisposé les autorités anglaises.

Il y a certainement à chercher dans ce fonds, mais Londres est loin et, pour se guider, il faudrait un minimum de connaissance de la langue anglaise. Enfin, j'ai trouvé bon de donner l'information. Qui sait ? Il y a tellement de Français dans la capitale britannique que les Rezéens ne doivent pas manquer. Il reste à souhaiter qu'ils s'intéressent à l'histoire locale

Le Président  
Michel Kervarec





## ASSOCIATION DES AMIS DE REZE

### Rapport d'activités 2005-2006

Par Michel Kervarec

Chers amis,

L'an dernier, à peu près à la même date, nous dressions le bilan des activités relatives à l'année écoulée.

Nous avons évoqué le patrimoine architectural rezéen, d'abord en relation avec l'ouverture d'un chantier au Chêne-Gala sur le site des anciennes filatures Bariller frères. Nous notions la volonté de préserver les bâtiments les plus significatifs.

Nous évoquions ensuite l'aménagement de la Butte de Praud et le devenir de ce qu'on appelle le château de Praud – ancienne maison Chenantais. Nous nous inquiétions des conditions de sa mise en valeur.

Nous abordâmes ensuite le problème posé par le petit patrimoine bâti.

En matière d'archéologie, nous étions dans la phase du passage de relais entre Lionel Piraud de la DRAC, d'une part, et Ophélie de Peretti, archéologue municipale, d'autre part.

Cette dernière organisa deux conférences dans le cadre des *Journées de l'Antiquité*, chacune réunissant une cinquantaine de personnes.

Pour l'été, il était prévu deux chantiers de fouilles, l'un à Saint Lupien avec Ophélie de Peretti, l'autre à la Bourderie avec Lionel Piraud. Ce dernier chantier n'eut pas lieu.

Nous faisons ensuite le bilan de nos activités propres .

- a) La participation à *la fête du quai Léon Sécher*, jugée très bénéfique.
- b) La participation au *Forum des Associations*, jugée favorablement
- c) La participation à la *Biennale généalogique de Vertou*, que nous avons décidé de maintenir.
- d) Le retrait des *Rencontres d'histoire et de généalogie du Bignon* que nous jugeons improductives.

A suivre, nous évoquions quelques points particuliers, comme les rencontres avec les familles de marins ou encore les travaux universitaires menés sur la marine de la basse Loire au 10<sup>ème</sup> siècle.

Nous en vîmes à parler de nos publications, plus particulièrement du bulletin et des difficultés de nous rencontrons du fait du désengagement de l'archiviste municipal.

Pour finir, nous rappelions que notre ami Yann Vince avait un ouvrage en cours de rédaction consacré aux noms de rues de Rezé.

\*\*\*\*\*

Les buts que nous nous fixions à l'issue de cette assemblée générale ont, dans l'ensemble, été suivis.

Concernant l'usage qui sera fait des bâtiments en shed des filatures du Chêne-Gala, nous n'avons pas d'informations.

S'agissant du château de Praud, les choses semblent plus avancées. Il a été question d'y installer - entre autres - une bibliothèque de quartier, mais rien n'est encore décidé.

Concernant le petit patrimoine, la municipalité a défini une politique et nous la suivons de près.

Un site historique, celui de la Motte à Pelouailles, doit être prochainement bâti ou plutôt rebâti. Les services compétents nous ont contacté pour avoir notre avis sur l'opportunité de construire en ces lieux. Nous avons répondu qu'il convenait d'aller voir, mais qu'il serait bien étonnant qu'il y ait encore des restes significatifs de l'ancienne forteresse après la construction de la laverie.

En matière de manifestations publiques depuis la dernière Assemblée Générale, on doit d'abord noter la participation avec tenue d'un stand (avec panneaux) à la *Biennale Généalogique de Vertou* le 16 avril. Nous avons jugé notre présence parfaitement justifiée, du fait des discussions et contacts que nous y avons eu. Il en fut de même pour ce qui concerne notre participations au *Forum des Associations* au début septembre, à la Trocardière.

Le 17 septembre, nous avons participé aux *Journées du Patrimoine* avec la tenue d'un stand à la Mairie ainsi qu'en guidant une visite de Trentemoult. Si cette dernière fut très suivie avec plus d'une centaine de personnes, ce fut moins vrai à la Mairie. Cependant, nous n'y avons pas jugé notre présence inutile.

Le 2 octobre, comme de coutume, nous avons participé à la *fête du quai Léon Sécher*. Cette manifestation reste – et de loin – la plus intéressante pour notre association avec, en permanence, une foule de gens à regarder nos panneaux et à consulter le recueil de photos fait par Madame Artaud. C'est aussi là que nous diffusons l'essentiel de nos livres et bulletins en dehors de l'association.

En dehors des manifestations impliquant directement cette dernière, je dois en mentionner d'autres en rapport avec l'écho de nos publications antérieures.

- a) Une conférence aux Sorinières devant un grand nombre de personnes, en rapport avec le livre *Terroir et Moyen Age au pays nantais*.
- b) Une conférence à l'Université permanente en rapport avec le même ouvrage.
- c) La rencontre désormais annuelle avec les familles de marins.
- d) Une visite de Pont-Rousseau sous l'égide de l'ORPAR

Pour terminer avec le bilan de l'année passée, parlons de nos bulletins, dont le dernier numéro est paru en janvier. Nous avons voulu, à cette occasion, un bulletin spécial consacré au centenaire de la séparation des Eglises et de l'Etat. Il a été bien reçu.

Nous nous sommes, malheureusement, trouvés confrontés à de gros problèmes techniques. Il nous ont obligé à différer la parution et nous avons décidé de chercher une autre personne pour opérer la saisie du prochain numéro, actuellement en cours.

L'année que nous abordons s'annonce bien pleine.

En ce qui concerne le patrimoine, nous nous tenons informés de la politique municipale.

A noter que la *Journée du Patrimoine* aura lieu le 17 septembre. A cette occasion, l'église Saint-Pierre sera ouverte et une exposition organisée par les entreprises chargées de la restauration devrait s'y tenir. Nous avons proposé notre collaboration. Notons que le clocher de l'église devrait être accessible à cette occasion.

Nous sommes conviés à participer au *Forum des Associations* ainsi qu'à la *fête du quai Léon Sécher* et, bien sûr, nous nous y rendrons.

Le 17 octobre, en collaboration avec la maison de retraite de la rue Jean Fraix (Saint Paul), l'ORPAR m'a demandé de faire une conférence publique consacrée à l'histoire du quartier Saint Paul, en journée, dans la salle possédée par cette maison.

En ce qui concerne les publications, notons qu'au cours de l'hiver devrait paraître l'ouvrage de notre ami Yann Vince consacré aux noms de rues et autres voies de Rezé.

Pour finir, je veux faire quelques communications.

a) Notre ami Claude Cachet a fait un gros travail sur l'histoire des écoles publiques de Pont-Rousseau. Il souhaite que cela soit traité par un numéro spécial de notre bulletin. Ce sera débattu au prochain C.A. de l'association.

b) Joël Tessier, ancien élève de l'école de Pont-Rousseau, né en 1946, a écrit un travail autobiographique sur son enfance entre 1950 et 1957. Il l'a baptisé « *17, rue Joseph Turbel* ». Je l'ai lu. C'est très bien écrit et très vivant et c'est un bon reflet de la vie à cette époque. Il reste à savoir comment l'auteur envisage sa diffusion.

c) J'ai ici des documents d'intérêt différent.

Les uns ont été récupérés par internet. Il s'agit d'images provenant du musée de Cluny. Celui-ci détient les vitraux de l'ancienne église de Betton, près de Rennes, datant du 15<sup>ème</sup> siècle. Ils représentent les seigneurs du lieu, les Saint-Gilles, qui étaient aussi seigneurs de Rezé.

Le dernier document provient des Archives municipales de Rennes et est tout à fait exceptionnel. Il s'agit d'une gravure non datée que l'on peut situer dans la première moitié du 18<sup>ème</sup> siècle. Elle est intitulée *Vue de la ville épiscopale de Nantes du côté de la Loire*. L'artiste s'est placé au dessus de l'actuelle rue Saint Lupien. On distingue cette chapelle mais, telle qu'elle est représentée, elle ne correspond pas à celle que nous connaissons. On distingue un autre édifice religieux difficile à identifier.

Nous verrons cela tout à l'heure mais pour le moment que la discussion s'engage sur ce rapport.

Le Président,  
Michel Kervarec  
Le 7 avril 2006

## UN DENOMBREMENT DE POPULATION A REZE SOUS LOUIS XIV

Par Yann Vince

Peu d'éléments nous permettent de connaître la population rezéenne au début du 18<sup>ème</sup> siècle, à la fin du règne de Louis XIV. L'une des sources est constituée des rôles de la capitation (*de cap : tête*). Rappelons que la capitation est un impôt direct personnel (*par « tête »*), non basé sur les biens, d'Ancien Régime. Mis en place en 1695 suite à la crise économique et aux difficultés financières dues à la guerre de la Ligue d'Augsbourg, cet impôt sur les personnes touche l'ensemble des Français, y compris les privilégiés. Toutefois le clergé en est exempt. Les pauvres qui paient moins de 40 sous de taille en sont aussi exempts. Il devait être temporaire. De fait, supprimée en 1697 suite à la paix consécutive au traité de Ryswick, la capitation réapparaît en 1702 avec la guerre de succession d'Espagne.

L'intendant de Bretagne, Bechameil de Nointel\* donne pour la paroisse de Rezé le chiffre de 2 285 pour l'année 1696, lors de l'établissement de la capitation. Alain Croix, dans son ouvrage « la Bretagne aux 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles », se fondant sur une autre source, une étude des registres paroissiaux de

39 villes bretonnes et de 56 bourgs, juge que l'estimation de Bechameil de Nointel est inférieure d'environ 37,5 % à la réalité. Ainsi, si l'on considère la paroisse de Rezé, il faudrait en déduire que la population était en 1696 d'environ 3 000 à 3 200 habitants.

Pour connaître la réalité de la densité de population selon les différents quartiers de Rezé, l'étude des rôles de la capitation est indispensable. De fait j'ai pu réaliser un état complet des « feux » (foyers fiscaux) par quartier à partir du rôle de la capitation établi le 15 mai 1702.

Ce sont les généralités (subdivisions administratives du royaume correspondant chez nous à la province de Bretagne) qui procèdent à la collecte auprès de la population de la capitation. Un état complet des « feux » est ainsi réalisé. On dénombre à Rezé 660 feux. Considérant la population totale approximative d'environ 3 000 habitants, déduction faite des pauvres, on arrive à une moyenne de 5 personnes par feu. Mais le foyer ne se limitait pas nécessairement à la famille. Ainsi, les domestiques et employés sont recensés avec la famille qui les emploie.

Voici une première répartition du nombre de « feux » par bourg ou village :

- Pont-Rousseau : 121
- La Basse Lande : 13
- L'Ertaudière (Trois-Moulins) : 19
- La Blordière : 25
- Le Jaunais : 6
- Les Carterons : 4
- La Chaussée : 13
- L'Aufrère : 19
- La Coran : 5
- La Bernardière : 6
- Le Châtelier : 20
- La Galotière (St Paul) : 6
- Le Pinier : 4
- La Grand Haie : 18
- Le Port au Blé : 14
- La Morinière : 3

- Le Chêne Creux : 26
- Les Chapelles : 52
- La Sansonnière (Classerie) : 4
- La Bauche (Bauche Thiraud) : 8
- Le Genétais : 24
- La Petite Lande : 18
- La Jaguère : 9
- La Trocardière : 5
- Le Landreau : 15
- Mauperthuis : 15
- La Bourdonnière (haut du bourg) : 8
- La Croix Médard : 7
- La Blanche : 57
- Trentemoult : 64
- La Haute Ile : 52

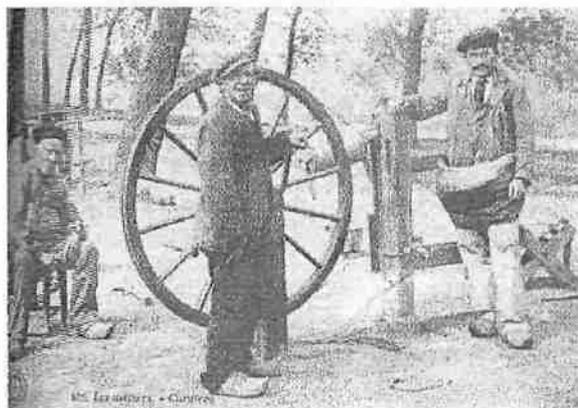
\* pour la petite histoire c'est pour ce marquis Béchameil de Nointel qu'a été créée la sauce Béchamel.

Comme on peut le constater les quartiers agglomérés de Rezé que sont Trentemoult et les îles, le bourg (avec la Blanche, la Bourdonnière et la Croix-Médard), Pont-Rousseau et Ragon (avec les Chapelles) sont clairement identifiés. Deux d'entre eux sont même très importants puisque si l'on rapporte les chiffres au nombre de personnes par feu on arrive pour Pont-Rousseau et pour Trentemoult/la Haute-Ile à des fourchettes allant de 600 à 700 habitants pour chaque.

Ce rôle de la capitation pour 1702 nous apporte ensuite des indications très intéressantes sur les métiers (voir à la fin de cet article un petit glossaire des métiers rezéens anciens).

Ainsi, à Pont-Rousseau, nous trouvons tous les métiers caractérisant un bourg, voire un faubourg de Nantes. A commencer par les représentants des institutions royales et seigneuriales : le sénéchal ainsi que le greffier du comté de Rezé, le notaire royal, le procureur fiscal de la seigneurie de la Maillardière.

C'est là que nous trouvons la plus grande diversité d'artisans : tonneliers, maréchaux (ferrants), cabaretiers, cloutier, cordier, charpentier, taillandier, boucher, boulanger, mesureur de sel, meuniers, fariniers, cordonniers... S'y ajoutent, quelques laboureurs, des servantes, journaliers, ravaudeuse, valets, apprentis, tailleur de pierre et autre débitant (de boissons).



cordier

Quelques extraits du rôle de la capitation :

**Pont Rousseau :** Robert Mesnard, sénéchal de la comté de Rezay – son valet et sa servante – Mathurin Germont, notaire royal (...) – Sébastien Ollive, marchand tonnelier – son apprenti (sic) et un valet (...) – Jan Poidras, tonnelier, sa mère et une servante (...) – la veuve Pierre Cromariot, cabaretière, ses enfants et une servante (...) – Thomas Proust, cloutier – Jan Ollive, cordier (...) – Marie Ardois, ravaudeuse (...) – Claude Margain, boucher (...) – Yves Gagnoux, taillandier (...) – Julien Besnard, hoste débitant (...) – Pierre Mousel, boulanger (...) – Jan Le Cler, mesureur de sel (...) – Jan Gaillard, farinier (...) – Guillaume Brisson, meunier (...) – Mathurin Ertau, journalier (...) – Jacques Ertaud fils de George, texier (...) – Guillaume Recoquillé, maréchal (...).

Au bourg de Rezé nous retrouvons également fariniers et meuniers (en particulier dans la partie haute du bourg correspondant au site des Bourderies), cabaretiers, maréchaux, mesureurs de sel, mais surtout des laboureurs et journaliers en nombre : la proximité des terres et

jardins cultivables autour du bourg peuvent l'expliquer. Mais l'absence remarquée de la bourgeoisie, à l'exception d'un rentier indique qu'à l'époque le centre « administratif » de la paroisse est fixé à Pont-Rousseau.

Extraits :

**La Bourdonnière** : Jullien Mandin, meunier (...) – Jan Engevin le jeune, farinier (...) – **La Croix Médard** : Michel Agaisse, laboureur (...) – Pierre Durand, laboureur (...) – Jullien Ferré, mesureur de sel et deux enfants (...) – **la Blanche** : Jullien Nicoleau, journalier (...) – Michel Ollive, laboureur (...) – Pierre Labé, farinier (...) – Catherine Huet et sa sœur vendant vin (...) – Pierre Hemery, maréchal – Charles Maréchal, farinier (...) – Guillaume Jaunet, meunier.

A Trentemoult, pas de surprise : le très grand nombre de pêcheurs et de charpentiers en barges, témoigne que l'activité principale des îles de Loire est tournée vers la pêche et la construction de bateaux. A noter la présence d'un notaire royal et d'un monnayeur. Cette activité liée

à la Monnaie de Nantes (dont l'atelier perdura jusqu'en 1837) se ressent en particulier à la Haute-Ile. Sur les 52 feux que comporte la Haute-Ile, 11 comprennent un monnayeur, soit ouvrier ou maître ! La plupart des autres sont constitués de pêcheurs.

Extraits :

**Trentemoul (sic)** : Maître Sylvestre Fruneau, notaire royal veuf (...) – Estienne Lancelot, pescheur, une servante (...) – Jullien Boju, pescheur, fils de Jullien (...) – Robert Chauvelon, pescheur (...) – François Bessac, charpentier en barges (...) – Silvestre Dejoie, journalier (...) – Jacques Dejoie, pescheur (...) – Sébastien Cassard, pescheur (...) – Jullien Hautebert, pescheur (...) – Sylvestre Chauvelon, maistre monnaieur (...). **La Haute Ile** : Pierre Peillac, maistre monnaieur et sa mère (...) – Jan Ertaut, charpentier en barges – Nicolas Dejoie, monnaieur (sic) – Michel Aubin, pescheur (...) – Louis Peillac, maistre monnaieur (sic) – Guillaume Chauvelon, pescheur (...) – Claude Sanson, pescheur (...) – Jan Dejoie, pescheur de la Basse Ile (...) – César Chauvelon, maistre monnaieur (sic).

Aux Chapelles, comme au Châtelier, la Coran ou les autres villages du sud de Rezé, sans surprise, les activités sont liées à la terre puisque c'est là que nous trouvons l'essentiel des laboureurs. Ajoutons y également des journaliers, tonneliers (les vignes sont encore présentes dans ce secteur rural),

mesureurs de sel, fariniers et meuniers (nombre de moulins étaient en activité sur les landes alentours). L'existence de grands domaines fonciers se vérifie par le recensement des serviteurs des différentes maisons nobles : la Gabardière, le Jaunais, la Chaussée, la Verrerie, la Trocardière, la Classerie,

Extraits :

**La Belordière (sic)** : Pierre Allain, laboureur (...) – Jullien Roquet, laboureur (...) – Denis Duteil, veuf journalier (...). **Les Carterons** : Laurent Aubin, laboureur (...). **La Chaussée** : Jullien Talva, valet du sieur Fruneau (...) – Honoré Lesné, laboureur (...). **L'Aufrère** : la dame Maisonneuve, servante à la Gabardière – Louis Duteil, serviteur à la Verrerie (sic) – Denis Duteil lesné (sic), veuf laboureur (...) – Michel Valton, veuf laboureur (...) – Jan Corbineau veuf laboureur et deux enfants (...). **La Corand (sic)** : Jan Gaillard, journalier pauvre (...). **Le Chastelier** : Jan Redor, laboureur (...) – François Marteau, laboureur – un petit valet – Gilles Nepveu, laboureur veuf (...) – Jan Bahau, laboureur (...).

**Le Chesne Creux** : André Plissonneau, mesureur de sel (...) – Estienne Agaisse, laboureur et son beau-père (...) – George Hugot, laboureur (...) – Mathurin Raffin, mesureur de sel (...). **Les Chapelles** : Pierre Mesnardeau, laboureur (...) – Charles Dugast, laboureur à bœufs et sa mère (...) – René Redor, mareschal (...) – Jullien Ollive, fils de René, laboureur à bœufs – un valet et une servante (...) – Urbain Cormier veuf sans enfant (...) – Marguerite Bureau, lingère (...) – Jan Clergeaud, journalier (...) – Mathurin Lesage, maréchal (...) – le sieur Guy Lemerle, tonnelier (...). **Le Genestay** (sic) : Pierre Pogou, laboureur (...) – Blaise Lesbaupin, journalier (...) – Jan Barbotin, journalier (...) – le valet de la maison de la Classerie (...). **La Petite Lande** : Jan Gillard, mesureur de sel (...) – Jan Allain de la Galernière (sic), laboureur (...) – Pierre Couillaud et son fils, journalier.

### Quelques métiers d'autrefois à Rezé :

- **aubergiste** : Personne qui tient une auberge : maison généralement située à la campagne et où l'on peut manger, boire et coucher en payant ; équivalent de l'hôtel-restaurant. C'est aussi, en général, le relais de la diligence.
- **batelier** : A l'origine celui qui faisait passer les habitants d'une rive à l'autre aux endroits où il n'y avait pas de pont. Dans le sens de marinier, pilote d'un bateau de rivière dont il est parfois propriétaire.
- **cabaretier(e)** : Tenancier(e) d'un cabaret (où l'on vendait le vin "à l'assiette", c'est-à-dire accompagné de nourriture). Les cabaretiers étaient très nombreux au XIXème siècle. On en dénombrait en moyenne un pour 50 habitants.
- **charpentier en barges** : ouvrier du bois construisant les bateaux à fond plat de la Loire dites barges
- **cloutier** : Ouvrier qui fabriquait des clous. Le cloutier d'épingle fabriquait des épingles.
- **cordier** : Ouvrier qui fait des cordes.
- **cordonnier** : Celui qui fabriquait des souliers. Ceux qui les réparaient étaient appelés "Raccomodeur de souliers" ou "Cordonnier en vieux".
- **domestique, serviteur, servante** : Les domestiques étaient très nombreux au cours des derniers siècles. Dans les actes, il est précisé chez qui travaille le ou la domestique : en général chez Monsieur le Marquis, ou le Seigneur, ou encore chez un notable, dans une abbaye.
- **farinier** : marchand qui vend de la farine
- **greffier** : Autrefois, personne lettrée qui remplissait les fonctions de secrétaire.
- **jardinier** : Le jardinier est un maraîcher. Lorsqu'il n'est pas précisé : jardinier du château.
- **journalier** : Homme qui travaille dans les champs à la demande, à la journée.
- **laboureur** : Ils étaient nombreux vers 1700-1750. Ce sont de petits exploitants agricoles.
- **lingère** : femme chargée de l'entretien du linge
- **maréchal ferrant** : artisan dont le métier était de ferrer les chevaux
- **mesureur de sel** : préposé au grenier à sel
- **meunier** : Il exploitait un moulin à blé, en général à vent.
- **monnayeur** : ouvrier ou maître travaillant à l'atelier de gravure et de frappe de la monnaie à Nantes
- **ravaudeuse** : réparatrice de bas et de mauvais habits
- **regrattier** : épicier, détaillant de pain, de sel, de poissons de mer, de fruits et légumes

- **sénéchal** : d'après le mot francique d'origine germanique signifiant « serviteur âgé, doyen des serviteurs » ; dans la plupart des cours royales ou princières médiévales et par extension dans les cours seigneuriales, chef de la justice.
- **sergent royal** : Officier de Justice, dont la fonction est de donner des exploits, des assignations, de faire des exécutions, des contraintes, des saisies, d'arrêter ceux contre lesquels il y a décret. Sergent Royal : sergent d'une telle Justice.
- **taillandier** : Artisan qui produit les outils tranchants, ou outils à taillants.
- **texier** : Tisserand.
- **tonnelier** : artisan fabricant les tonneaux

Yann Vince



Maréchal-ferrant

## Jean-François ERTAUD 1769- 1840

### Agent royaliste et maire de Rezé sous l'Empire

Par Michel Kervarec

Dans l'ouvrage *Rezé pendant la Révolution et l'Empire*, il est fait état des suspicions de connivence avec l'ennemi royaliste pesant sur Jean-François Ertaud, de Trentemoult, nommé maire de Rezé en 1807, à la suite du départ de Jean-Baptiste Ertaud.

J'indiquai que ces suspicions relevaient de probabilités mais qu'il n'y avait aucune preuve.

Récemment, notre amie Suzanne Briand « cousine » du dit Ertaud, m'a remis un texte écrit par Xavier Leroy, autre « cousin », dans le cadre de recherches généalogiques sur les familles de marins de Rezé et Vertou.

Ce travail nous permet de mieux cerner la personnalité de celui qui fut maire d'août 1807 à avril 1820, soit sous les régimes de l'Empire et de la Restauration.

Xavier Leroy nous donne en particulier connaissance d'une lettre écrite en 1815 par J.F. Ertaud à la chancellerie de l'Ordre de Saint-Louis pour faire valoir ses droits, la croix de Saint-Louis lui ayant été accordée personnellement par le comte d'Artois (futur Charles X), à l'île d'Hoëdic, au lendemain du débarquement - catastrophique pour eux - de Quiberon (1795).

Jean-François avait été arrêté en 1792 parmi des prêtres réfractaires au château de la Caraterie en Saint-Etienne-de-Mer-Morte appartenant à la famille de Cornulier.

Lors de son interrogatoire, le 16 juin 1792, il déclara avoir été initié aux

choses de la religion par le curé de Pont-Saint-Martin puis « pour complaire à ses parents », il était entré au séminaire. Il y avait reçu la tonsure mais, depuis deux ans, il avait rejoint la vie civile, vivait chez sa mère à Trentemoult, ses revenus provenant de la pêche.

Incarcéré au château de Nantes, il s'en était évadé le 8 septembre 1792 puis, grâce à des pêcheurs, avait pu gagner l'île d'Hoëdic. Il y passa vraisemblablement l'année 1793, cœur de l'insurrection vendéenne et de la politique de Terreur. Il y apprit le breton. La biographie - adressée à l'Ordre de Saint-Louis - est muette pour cette année là.

Elle reprend en 1794 :

*« 1794 - Fut, conjointement avec Monsieur Leroux, commissionné par le Général Georges Cadoudal pour faire passer des dépêches en Angleterre et en recevoir ce qui lui était envoyé. »*

*Habita alternativement les isles de Houëdic et Houat ; fut un des premiers à se réunir à Monsieur Georges Cadoudal pour former le noyau de l'armée dont celui-ci devint le Chef ; fut nommé Chef de Bataillon, envoyé aux escadres anglaises qui croisaient à hauteur de Belle-Isle ; en reçut les premières munitions de guerre pour l'armée. »*

*« 1795 - Fut employé avec dix chaloupes sous son commandement à la descente de Quiberon ; après la prise de possession de la presqu'île par les républicains, à l'établissement du quartier général de Monsieur le Comte de Puyssaye à l'Isle de Houat et revint à l'Isle de Houëdic, dont il eut le gouvernement pour le roi ; »*

*fut chargé, autant que les ressources de l'île le permettaient, de fournir à l'escadre de l'amiral Warren, duquel il reçut souvent des marques de bienveillance, des vivres fraîches, après avoir, d'un commun accord, avec le même amiral, réservé pour les habitants ce qui leur était indispensable ; prit à l'abordage, avec seulement huit hommes, un paquebot (1) expédié pour Belle-Isle-en-Mer, monté d'un enseigne de vaisseau de seize hommes d'équipage, armé de deux pierriers et quatre espingolles ; en fit présent à l'amiral Warren qui le nomma « le Petit Chouan » ; reçut des félicitations de plusieurs officiers de marine émigrés, particulièrement de Monsieur de Vaugiraud ; eut le bonheur de recevoir dans son île Monsieur le Comte d'Artois qui l'autorisa à porter la croix de Saint-Louis et le flatta de son souvenir ; fit passer au continent tous les émigrés qui lui témoignèrent le désir de se joindre aux armées catholiques et royales.*

*Avant de quitter la base de Quiberon, l'amiral Warren lui expédia deux avisos pour lui annoncer son départ et l'engagea à s'embarquer avec lui pour l'Angleterre, mais l'espérance qu'il lui donna que son Gouvernement n'abandonnerait point les armées catholiques et royales le détermina à rester sur son rocher pour servir son prince. »*

*« 1796 – Fut fait prisonnier ; conduit à la citadelle de Belle-Isle-en Mer, d'où il s'évada la veille du jour désigné pour le fusiller. »*

*« 1797 – Fut commissionné par Monsieur le baron de Suzannet, commissaire du Roy, pour la correspondance des armées de Messieurs de Châtillon, de Suzannet et d'Autichamp ; eut la confiance des amiraux Keat et Pellew qu'il accompagnait toujours avec ses chaloupes et sous la protection desquelles il eut la satisfaction de réussir dans tous les versements d'argent et d'effets militaires qui lui furent confiés.*

*Reçut des amiraux et des généraux anglais Dowet et Maitland l'accueil le plus flatteur et l'assurance de leur protection. Fut qualifié de « Petit Amiral breton » par les amiraux Keat et Pellow, les suivant avec sa petite escadrille sur tous les points des côtes de Bretagne et du Poitou, où le besoin de service l'exigeait.*

*« 1798 à 1814 – Fut pillé en 1802, perdit tous ses papiers et eut beaucoup de peine à se soustraire lui-même aux recherches que l'on fit longtemps de sa personne ; a été en surveillance constante jusqu'en 1808. Se trouvant habiter la Vendée (2), manifeste son attachement inviolable pour l'auguste famille des Bourbons. »*

Il faut donner quelques précisions sur l'affaire de Quiberon.

Le 25 juin 1795, l'escadre anglaise du commodore Waren mouillait dans la baie de Quiberon encadrant l'armée émigrée. Celle-ci devait être forte d'environ 40 000 personnes et placée sous les ordres des comtes de Puisaye, d'Hervilly, de Sombreuil, etc.... Le débarquement commença à Carnac le 27 aidé des milliers de chouans qui avaient reçu l'ordre de se rendre sur place. Les royalistes occupèrent le pays compris entre la rade d'Etel et le golfe mais leurs chefs, en opposition entre eux, se montrèrent de piètres chefs de guerre et plusieurs dizaines de milliers de personnes allaient se trouver enfermées dans la presqu'île de Quiberon puis repoussées jusqu'à son extrémité. Le 21 juillet, Sombreuil capitula. Ce fut un désastre absolu achevé par l'exécution d'un grand nombre d'officiers et d'ecclésiastiques (dont l'ancien évêque de Dol) à Vannes et Auray.

Le général Hoche dirigeait les armées de la République. D'Hervilly et Puisaye parvinrent à fuir et rejoindre la flotte anglaise.

(1) Primitivement, le paquebot était un bateau transportant les paquets (packet-boat)

(2) Il faut comprendre la Vendée militaire à laquelle appartenait Rezé

Le second représentant officiel du comte d'Artois en Bretagne, s'installa un temps à l'île d'Houat. Le futur Charles X fit son apparition avec une autre escadre alors que la défaite était consommée depuis longtemps. Il alla séjourner quelque temps à l'île d'Yeu, face à la Vendée de Charrette, puis regagna l'Angleterre en novembre, laissant ses partisans dans le plus complet désarroi.

Jean-François Ertaud ne regagna probablement Rezé qu'après l'instauration de l'Empire, toujours suspect et non sans raison.

La conjuration royaliste dite « des plombs » éclata à Nantes en 1805-1810. Or s'y trouvèrent compromis des hommes qui furent ses compagnons, tels Vaugiraud, cousin de Biré, maire de Bouaye, où Jean-Marie Hémerly dit L'Hermilly, marin de Locmariaquer, qui fut son chef direct et un des principaux bras-droits de Cadoudal. C'est ce qui justifia la lettre du comte Réal, conseiller d'état, auprès du ministre de l'Intérieur, Savary (successeur de Fouché), adressée au préfet de la Loire Inférieure :

*« Je me suis informé, Monsieur, que le nommé L'Hermilly du département du Morbihan et qu'on sait être passé au service des Anglais, va parfois dans les environs de Nantes où on est certain de l'avoir reconnu. Je vous invite à donner des ordres particuliers pour la recherche et l'arrestation de cet agent.*

*Quand il est dans les parages, on croit qu'il peut trouver asile chez le maire d'une petite commune située près Le Pellerin (pays de Fouché) et que l'on nomme, si je ne me trompe, Trentemoult; celui-ci est le nommé Arto qui a longtemps demeuré à Hoëdic, où il a gagné une fortune considérable en servant la correspondance ennemie et qui a toujours des rapports suivis avec les îles par le moyen des embarcations qui font le cabotage dans la rivière de Nantes. »*

Le préfet est sceptique :

*« Je prends les mesures nécessaires pour faire surveiller la maison de Monsieur Jean-François Ertaud, maire de Rezé, commune dans laquelle est située l'île de Trentemoult, malgré que j'ai peine à croire que cette maison serve d'asile à L'Hermilly.*

*Monsieur Ertaud a longtemps, il est vrai, habité l'île d'Hoëdic. Mais, pendant le séjour qu'il y a fait, il a constamment rendu les plus grands services à tous les Français qui y ont été conduits et déposés par l'ennemi. C'est un fonctionnaire plein de zèle dont le dévouement à Sa Majesté est connu, qui est dans l'aisance mais qui n'est pas riche, quoiqu'on nous ait rapporté » qu'il avait gagné une fortune considérable, et je suis loin de penser qu'il serve la correspondance ennemie et qu'il ait des rapports suivis avec les îles. »*

C'est un bien curieux préfet que celui-là (de Celles) car il défend également le maire de Bouaye, lui aussi soupçonné par la police d'intelligence avec l'ennemi.

En ce qui concerne Ertaud, sa lettre de 1815 à la chancellerie de l'Ordre de Saint-Louis est complétée par un mot du comte de Suzannet :

*« Je certifie que tous les faits ci-dessus sont à ma connaissance et que Monsieur Ertaud a constamment bien servi le Roy, qu'il a aussi employé tous ses moyens pour faire triompher les principes royalistes et qu'il mérite la plus haute confiance, la bonté du Roy et la Croix de Saint-Louis, qui lui a été accordée par Son Altesse Royale Monsieur, dans la baie de Quiberon. »*

Jean-Baptiste Ertaud ne se maria pas. Il avait une sœur Geneviève, épouse de Louis Bessac. Ces derniers eurent deux filles, Marie-Hortense et Stylytte. La première épousa Joseph Lancelot. La seconde épousa Adrien Ertaud.

Pour la naissance de Marie-Hortense en 1810, donc à l'époque où de forts soupçons pesaient sur son oncle, les témoins étaient ce dernier plus Jean-Marie Sioc'han de Kersabiec, maire de Pont-Saint-Martin, et Nicolas Anizon, chirurgien. Le parrain fut Edouard de Kersabiec, fils de Jean-Marie, et la marraine Stylytte de Kersabiec, sa fille aînée, alors âgée de 11 ans, la même qui, en 1832, allait accompagner la duchesse de Berry dans ses pérégrinations. Autant dire que nous touchons au camp des ultras.

Il ne semble pas que Jean-François Ertaud ait acquis une fortune et la succession en 1840 montre un homme aisé sans plus.

Son épée de chevalier de Saint-Louis passa dans la famille de succession en succession. D'après les recherches de Xavier Leroy, le dernier détenteur connu était Olivier Chauvelon, fils de Marie-Virginie Lancelot et de Julien Chauvelon, le capitaine du Belem.

Notre amie Suzanne Briand, qui descend de Marie-Hortense, possède un objet plus modeste, un verre de cristal provenant d'un service offert à Jean-François Ertaud par la famille Bascher en remerciement.

Notre homme n'eut pas de descendance mais les cousins sont forts nombreux encore aujourd'hui.

Michel Kervarec

## Un blason pour Pont Rousseau ?

par Patrick Ameline

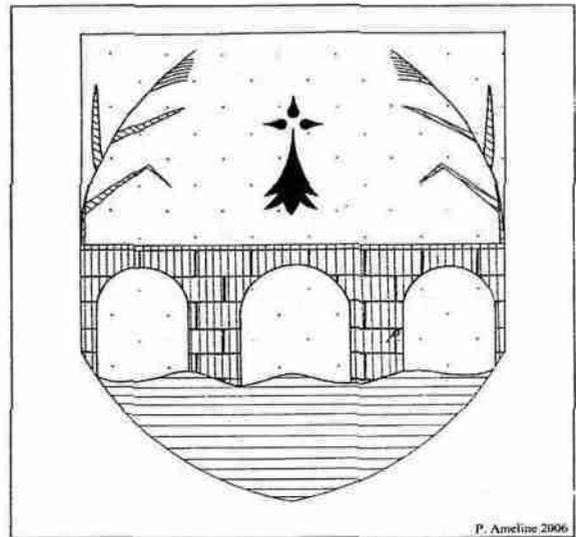
Sans même remonter au moyen-âge, il suffirait de rappeler les années 1860, où l'éventualité d'une scission entre Pont Rousseau et le reste de la commune alimentait des débats passionnés, pour démontrer le particularisme roussipontain. Sa situation géographique, son poids démographique et son développement économique, pour ne citer qu'eux, attestent de la spécificité de cette localité devenue quartier et auraient largement justifié, depuis longtemps, qu'elle ait son propre blason. Or, n'étant ni paroisse ni commune, Pont Rousseau, à ma connaissance, n'en a jamais eu.

Si l'on s'amuse à imaginer ce qu'il aurait pu, ou pourrait, être, une évidence s'impose. D'après l'étymologie proposée par Michel Kervarec dans *Terroir et Moyen-Age en Pays Nantais*, le toponyme « Pont Rousseau » est transparent. Il permet une coïncidence parfaite entre des armes « parlantes » et historiques : un pont et des roseaux, parce que Pont Rousseau c'est le « pont des roseaux », ou encore des *rouches*, en patois, c'est à dire des roseaux ; un pont et des roseaux, parce que cette localité est née du franchissement de la Sèvre dans une zone de marais couverte de roseaux. Si l'on ajoute à ces deux « meubles » essentiels une référence à l'appartenance bretonne de ce qui fut l'une des « portes » méridionales de la cité ducale, on pourrait arriver, par exemple, à ce blasonnement :

« D'or à un pont de gueules à trois arches maçonné de sable sur une rivière ondée d'azur, accompagné de deux roseaux tigés et feuillés de sinople mouvant du pont, accostant une moucheture d'hermine posée en abîme »

Resterait encore à justifier « métaux et émaux ».

L'or du champ sur lequel est posée la moucheture d'hermine constituerait une allusion au Pays de Retz dont Pont Rousseau était le point de passage obligé pour quinconce sortait de Nantes. La couleur du pont pourrait évoquer, quant à elle, le sang versé lors de la bataille qui laissa Pont Rousseau en ruines, les 28 et 29 juin 1793. Les roseaux (phragmites) et la Sèvre seraient représentés « au naturel »



P. Ameline 2006

Code héraldique	Azur (bleu)
Or (jaune)	Sable (noir)
Gueules (rouge)	Sinople (vert)

Bien sûr, on pourrait opposer à cette composition que le pont éponyme du quartier fut beaucoup plus longtemps en bois qu'en pierre ! On pourrait aussi proposer d'innombrables variantes. Mais, à tout prendre, ce blason « ancienne manière », reflet symbolique d'un enracinement territorial et historique, ne vaudrait-il pas mieux que l'un de ces « logos » affligeants d'insignifiance qui nous envahissent aujourd'hui ?

Patrick Ameline

## François **LEGLAS-MAURICE** et **Léon JAMIN**

Par Michel Kervarec

---

En 1860, François Leglas-Maurice rachetait le domaine de la Balinière en Rezé à la famille Sarrebourse d'Audeville . Qui étaient ces Leglas ? Il nous faut remonter au début du 19<sup>ème</sup> siècle pour découvrir l'origine de l'association du nom à celui des Maurice.

François Leglas né à Nantes en 1821, était le fils de Joseph Leglas, tapissier et de Joséphine Maurice, tapissière, tous deux nés en l'an IV (1795-1796). Il épousa Léonide Jamin. Une de ses sœurs se maria avec Mathurin Leduc, filateur rue Dos d'Ane.

François Maurice, beau-père de François Leglas, avait créé une fabrique de meubles en 1787. Ce dernier allait prendre la suite en 1848 et faire prospérer l'établissement. Il était installé au 9, rue de Briord. Le local allait être transformé en entrepôt (plus tard cédé à la maison Decré) alors qu'une nouvelle usine était construite rue du Mont Goguet avec 400 ouvriers, inaugurée en 1874. Une agence était ouverte à Paris 174 bis boulevard Voltaire.

François Leglas associa son fils, Maurice-François Leglas, et son gendre Léon Jamin, ingénieur de Centrale, entre 1873 et 1880.

Ce dernier était né à Angers en 1845 dans une famille de boulangers. En 1873, il avait épousé Léonide Joséphine Marie Leglas, fille de François et de Léonide Jamin, cette dernière aussi une tante.

Le contrat de mariage indiquait 223.500 francs (dont 100.000 francs en argent et 100.000 francs en biens immeubles à Angers) en apport pour l'époux et 135.000 francs pour l'épouse.

Les associés, à partir de 1880, allaient conquérir un marché très important, l'équipement intérieur des paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique, des Chargeurs réunis et des Messageries maritimes, en concurrence avec les entreprises parisiennes spécialisées.

En 1877, François Leglas était entré dans la société dirigée jusque là par le seul Mathurin Leduc, filateur, son beau-frère, conjointement avec Auguste Croux et ses deux fils, fabricants de draps à Saint-Colomb-sur-l'Hers, dans l'Aude.

Leduc filait la laine et fabriquait des tricots.

A noter que Léon Jamin fut aussi intéressé à cette affaire comme ingénieur conseil puis, par la suite comme directeur.

François Leglas avait créé une école avec enseignement théorique et cours de dessin dans son entreprise, plus, bien sûr, le travail pratique.

Il accumulait les titres et fonctions : vice-président du conseil des prud'hommes de 1855 à 1881, membre de la chambre de commerce de 1886 à 1895, fondateur et longtemps président du syndicat de l'Ameublement, d'une société de secours mutuels, etc... Il fut aussi pendant une dizaine d'années conseiller municipal de Nantes.

La maison accumulait les grands prix dans les concours, ainsi dès 1878 à l'Exposition universelle.

François Leglas, son fils et son gendre furent parmi ceux qui impulsèrent la création de l'Ecole des beaux-arts de Nantes (1904), mutation de l'Ecole de dessin.

Au début, pour permettre au cours de sculpture sur bois de se maintenir, Leglas y envoya quelques uns de ses apprentis.

Il était chevalier de la légion d'honneur depuis 1878 mais il eut des soucis pour passer officier. Le commissaire central de Nantes notait en 1908 : « *Les Leglas père et fils ont des opinions réactionnaires et très cléricales, de même que le gendre Monsieur Jamin, le seul à s'occuper de politique.* »

Finalement, il obtint d'être officier « *bien qu'il n'est certainement pas républicain, en raison de son âge et des services rendus à l'industrie nantaise.* »

Il mourut en 1914, laissant l'affaire à un héritier. Elle devint alors la société Leglas-Maurice et Jamin.

Les Jamin récupérèrent la Balinière.

Léon Jamin, directeur général des Etablissements Leglas-Maurice, était aussi administrateur des Chantiers nantais de Construction navale, de la succursale nantaise de la Banque de France, et directeur de la société de navigation les Chargeurs de l'Ouest.

Il avait été élu au conseil municipal de Nantes sur la liste du monarchiste Guibourd de Luzinai en 1889 (la seule de cette couleur sous la III<sup>ème</sup> République). Il devint adjoint jusqu'en 1892 puis simple conseiller jusqu'en 1919.



JAMIN René Léon

Né le 27 mars 1845 à Angers (Maine-et-Loire) Décédé le 20 janvier 1920 à Angers. Cérémonie d'obsèques en l'église Saint-Similien de Nantes, inhumation au cimetière de la Bouteillerie à Nantes

Industriel et homme politique.

De 1870 à 1920, il fut membre du conseil général de la Loire-Inférieure. Il le présida de 1908 à 1920. Elu sénateur cette année là, il mourut huit jours plus tard sans avoir jamais siégé.

Catalogué comme réactionnaire monarchiste et catholique, en avril 1918, il prononça un discours en la cathédrale de Nantes au nom du conseil général. Il y déclara consacrer le département au Sacré-Cœur.

Il avait eu cinq enfants, dont Marie Léonide Louise Jamin née en 1890 à Nantes qui épousa Fernand Bénard. Elle hérita de la Balinière. Elle est décédée en 1985. Deux ans plus tard, la propriété était rachetée par la ville de Rezé.

Michel Kervarec

**Note**

**Sources** : Yves Rochcongar – Capitaine d'industries à Nantes au 19<sup>ème</sup> siècle  
Co-édition e+pi / Memo . 2003

**PERCEMENT DE LA ROUTE DE GRANDE COMMUNICATION N° 66  
DE NANTES A CHEMERE AVEC RECONFIGURATION DU BOURG  
DE REZE**

par Jean Seuntein



Extrait du cadastre de 1826



### La nouvelle voie et ses incidences

Le chemin vicinal n°1 de Pont-Rousseau à Bouguenais passait à travers le bourg de Rezé, par le Goulet (actuelles rue Morandeau et Monnier). Les angles et une forte pente le rendaient peu praticable.

En 1842, l'administration départementale présenta un projet d'élargissement à 8 mètres et un reclassement comme voie de grande communication n°66. La commune approuva sur le fond mais proposa une modification, le nouveau tracé présentant, à l'ouest de l'église, plusieurs angles qu'on devait s'efforcer d'éviter.

Le 19 août 1849, en réunion du conseil municipal (Philémon Chenantais étant maire), une commission - mise en place pour étudier la question - proposa une solution novatrice. La voie proposée évitait le Goulet et traversait le site du cimetière, longeant l'église au nord pour arriver sur la place principale où rayonnaient divers chemins vicinaux.

Le conseil se rallia au projet tout en proposant des améliorations à partir de la place et en direction du village de la Blanche puis des Couëts. Il suggéra un nouveau tracé dans le prolongement et dans l'angle du jardin du presbytère, ce qui serait plus économique et beaucoup plus rationnel, la voie ainsi proposée ne présentant plus aucun coude difficile à négocier. Ceci fut approuvé, ce qui exigeait la fermeture du vieux cimetière et une nouvelle fondation, avec l'achat de divers terrains.

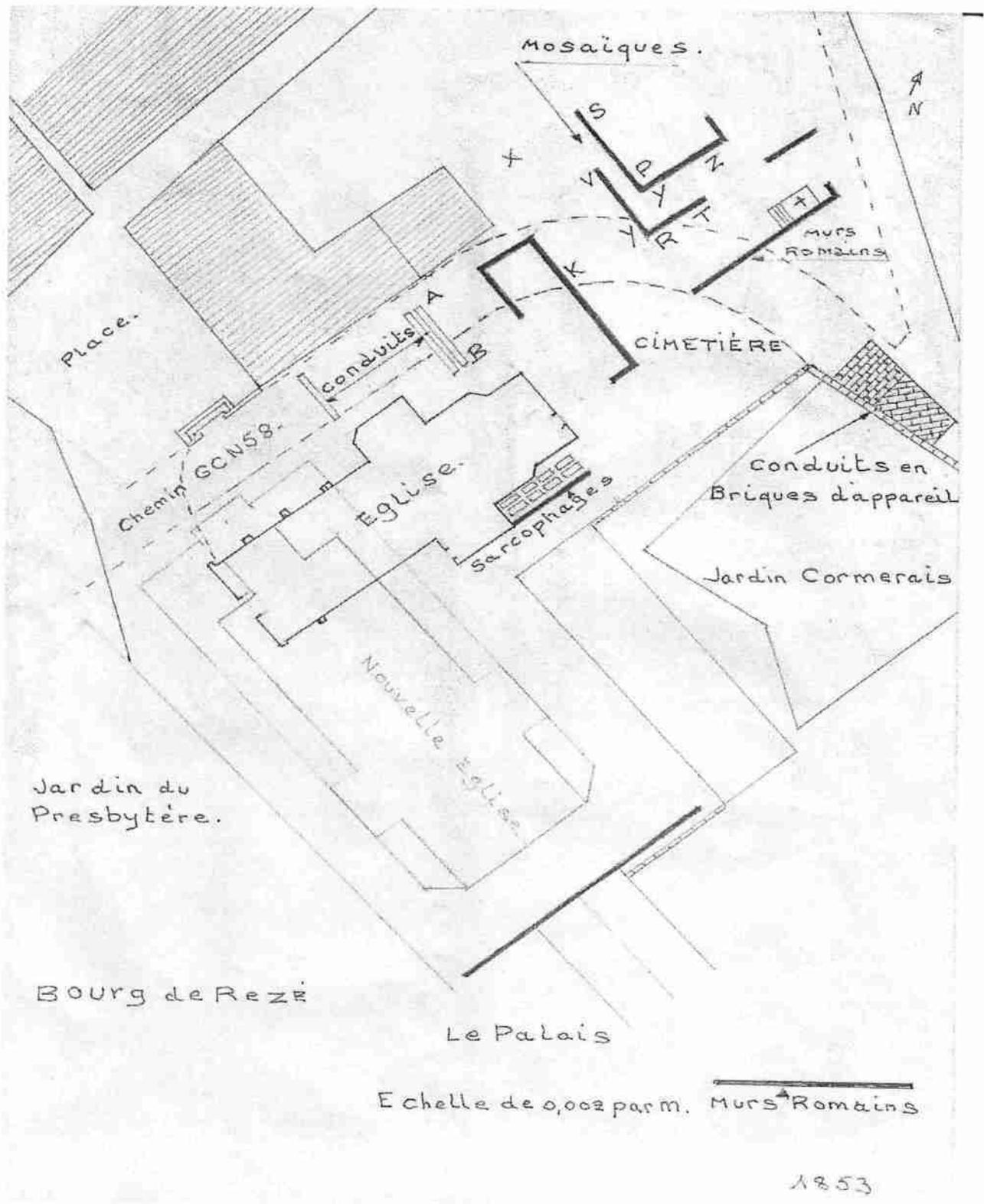
En 1851, le conseil proposa le déblaiement de l'ancien cimetière jusqu'à la profondeur des anciennes fosses pour conserver le respect qu'on doit aux sépultures. Les déblais devaient être amenés sur le nouveau site (celui que nous connaissons) et répartis utilement pour compenser la mauvaise qualité du sol naturel, très humide. Le niveau d'origine nous est donné par celui de la rue Emile Zola (1)

En février 1853, le maire Philémon Chenantais soumit au conseil municipal le devis pour déblaiement proposé par Monsieur Sabot, agent. La municipalité donna son accord à la Société Archéologique de Nantes et de la Loire Inférieure pour que des fouilles soient faites sur le site dégagé.

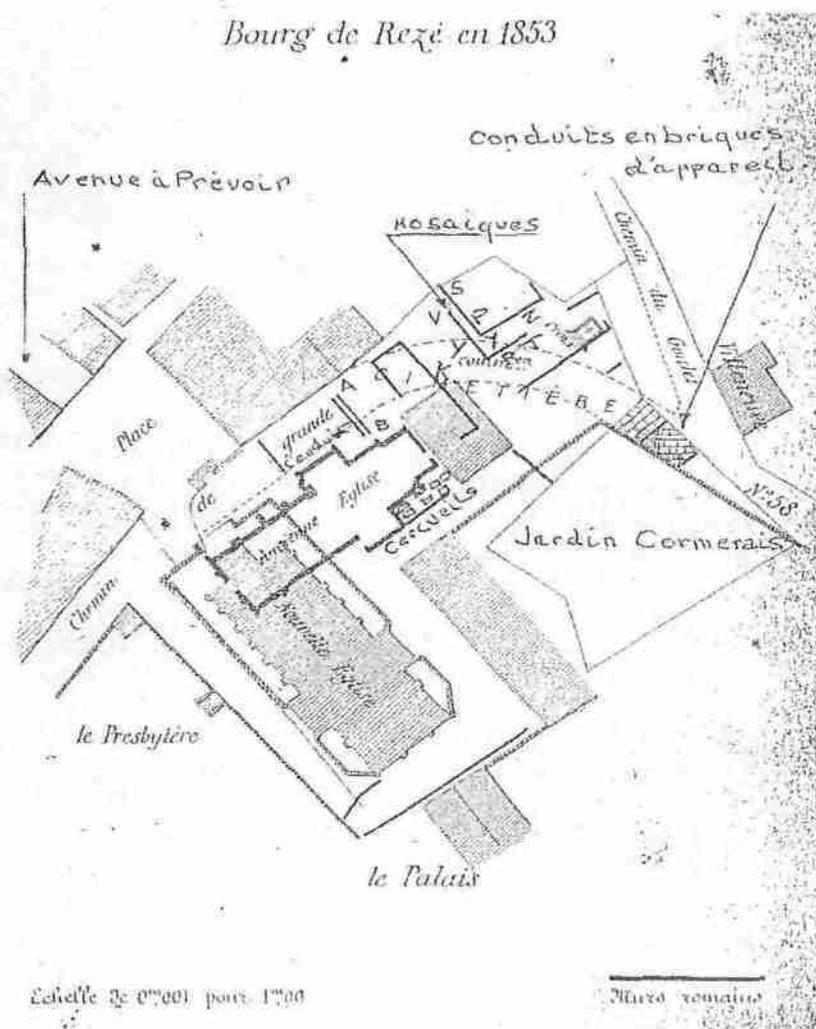
(1) Une partie des déblais, ceux-ci étant trop abondants, fut convoyée vers les prairies des bords du Seil



1851 Plan d'alignement  
Ville de Rezé Services Archives



Bourg de Rezé en 1853

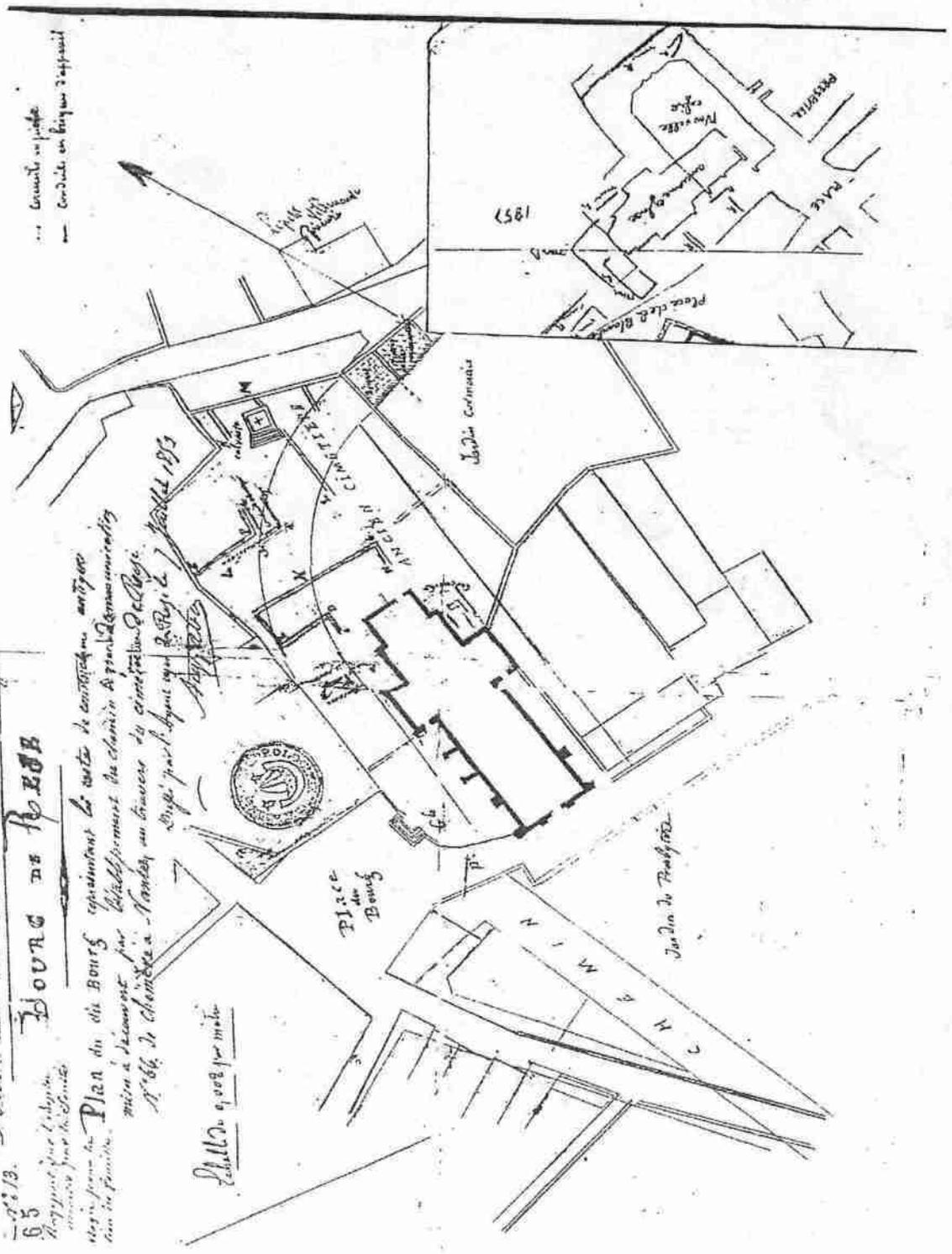


*Pour la Société archéologique*  
**BOURG DE REZE**

1883.  
 Plan pour l'alignement  
 des maisons pour la Société

Plan du **BOURG** représentant le site de construction antique  
 établi par le plan de l'alignement de la commune de Reze  
 n° 166 de l'alignement de la commune de Reze  
 n° 166 de l'alignement de la commune de Reze

1883



A la séance tenue le 3 août 1853 par cette société, Monsieur Guy Fabre fit un rapport sur les recherches. On lit :

" Conformément à ce qui fut décidé à votre dernière visite à Rezé, relativement à la marche des travaux, à leur concentration sur deux ou trois points intéressants :

- 1° La mosaïque
- 2° L'état du sol sur lequel reposaient les sarcophages
- 3° La recherche des pavés de briques et pierres parementées de ciment.

Comme une opération aussi délicate exige des soins minutieux, une attention de tous les instants, j'ai dû diviser mon travail de manière à me trouver toujours présent à chaque fouille nouvelle, et aussi à ce que le service vicinal ne fut ni retardé ni entravé.

Je me suis, tout d'abord, occupé de décrypter le plan des lieux, persuadé que la direction des vestiges de murailles précédemment mises au jour me seraient des guides plus sûrs que les ouvrages qui sont employés dans de telles recherches.

Je commençais, ainsi que la commission présidée par vous l'avait désiré, par attaquer le terrain qui couvrait le gisement de la mosaïque.

Vous vous rappelez sans doute que c'est à la base du mur S.P. côté Ouest, que je vous montrais les nombreux petits cubes gisant dans un grand désordre.

Des ouvriers intelligents exécutèrent l'enlèvement des terres ; la fouille ne put être terminée le samedi soir 23 juin ; les travaux furent remis au lundi suivant.

J'avais préalablement fait garnir de planches et de pierres, recouvertes de terre, l'excavation exécutée avant votre arrivée, pour la préserver des maraudeurs nocturnes que les petits cubes tenteraient vivement ; le dimanche, je fis faction toute la journée, comme nos reliques étaient convoitées par tout le monde ; je ne puis compter que par moi en cette circonstance.

Le lundi, les travaux furent repris ; nous arrivions au moment intéressant ; nos précautions redoublèrent ; hélas ! Nous fûmes déçus.

Nous ne trouvâmes que le petit mur V.Y., ayant 0,30m d'épaisseur, qui n'était éloigné que d'un mètre du mur principal S.P. J'ordonnais de descendre de 0,20m environ du gisement reconnu ; nous ne trouvâmes que de la terre jaune dans laquelle on rencontrait de nombreux fragments de poteries ; après deux tentatives infructueuses, j'arrêtai les fouilles un moment.

J'étudiais seul le terrain ; après quelques réflexions, je me décidai à marquer l'encaissement de planches ; pour y arriver, il fallait enlever le petit mur V.Y. Je n'hésitai pas et je fis bien, car la mosaïque était dessous, séparée du mur par une couche de terre de 0m15 d'épaisseur ; il régnait un grand désordre parmi les fragments de la mosaïque ; j'en fis aussitôt l'extraction.

Je recueillis aussi un joint ; ainsi □ ce fut □ tout ce que pus découvrir. J'abandonnai le terrain au public, qui attendait avec impatience que □ la terre fut □ retournée en tous sens. J'estime à dix mille le nombre de cubes recueillis.

En émettant 0,01 pour la surface de chaque cube, on pourrait en construire une mosaïque d'un mètre carré ; les cubes noirs pour un nombre de 250 à 260.

L'étude du terrain sur lequel reposaient les sarcophages n'a pas donné de résultat ; un fond de roche tendre a été rencontré à 0,30 m de profondeur.

Une huitaine de ces cercueils a été portée et rangée en ordre sur la place. Les curieux les entourent journellement.

La recherche des pavés a eu pour résultat la découverte d'une aire de ciment de plusieurs mètres carrés de superficies, la direction suivant la ligne R.T. du plan. Cette ligne est devenue importante en fixant la position du deuxième conduit R.T. parallèle, et à trois mètres du premier conduit Y.Z. Ce canal R.T. est, comme celui Y.Z., parementé en briques



*d'appareil ; ses parois reposent sur de gros tuffeaux disposés dans le sens du canal et se trouvent en contre haut du conduit Y.Z. Les largeurs entre parois sont égales à 0,25 m.*

*Au point X, les fouilles ont amené la découverte des débris d'un petit fourneau cylindrique de 0,80m de diamètre (...) les assises fermant le pourtour se composaient de briques de petites dimensions, alternant avec des cercles de terre glaise. J'en ai relevé la position, extrait quelques briques comme échantillon.*

*Dans les débris qui enveloppaient le fourneau, il s'est trouvé une assez grande quantité de débris argentifères. J'en ai recueilli plusieurs fragments pour les soumettre à l'analyse chimique.*

*Au point K, on a trouvé des fragments de fresque. J'en ai sauvé de l'oubli un certain nombre ; la variété et la vivacité des couleurs rendront ces fragments pleins d'intérêt.*

*Cette peinture sur un enduit grossier m'étonne par sa conservation, et puisque l'histoire nous apprend qu'elle fut monumentale sur le principe, que ce genre de travail n'a pas été ignoré des Anciens, puisque les exhumations de Pompéi et d'Herculanum en font foi, et comme ce n'est qu'au septième siècle que l'on vit les temples et les palais des pays civilisés s'enrichir des chefs d'oeuvre des grands maîtres, et qu'à cette époque les débris dont il s'agit étaient couverts d'au moins trois pieds de terre, il résulte pour moi de ce qui précède, que nous possédons les fragments d'une fresque antique. Le lien et la profondeur où ils gisaient, les fortes dalles qui les recouvraient, ne seraient un sûr garant que le Moyen Âge est passé sur ces débris sans se vanter de ce qu'il fallait*

*Veillez bien agréer et faire agréer à la Société archéologique, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux et distingués. (1)*

*Guy Fabre*

Les travaux majeurs opérés alors dans le bourg allaient amener d'autres découvertes. Ainsi on trouve un nouveau rapport de fouilles, peu après, de deux puits, l'un situé dans le jardin de Monsieur Porcher et l'autre lors de la confection des douves du chemin de grande communication n° 66.

*" Dans ce dernier puits ont été trouvés divers débris de poteries et cinq vases.*

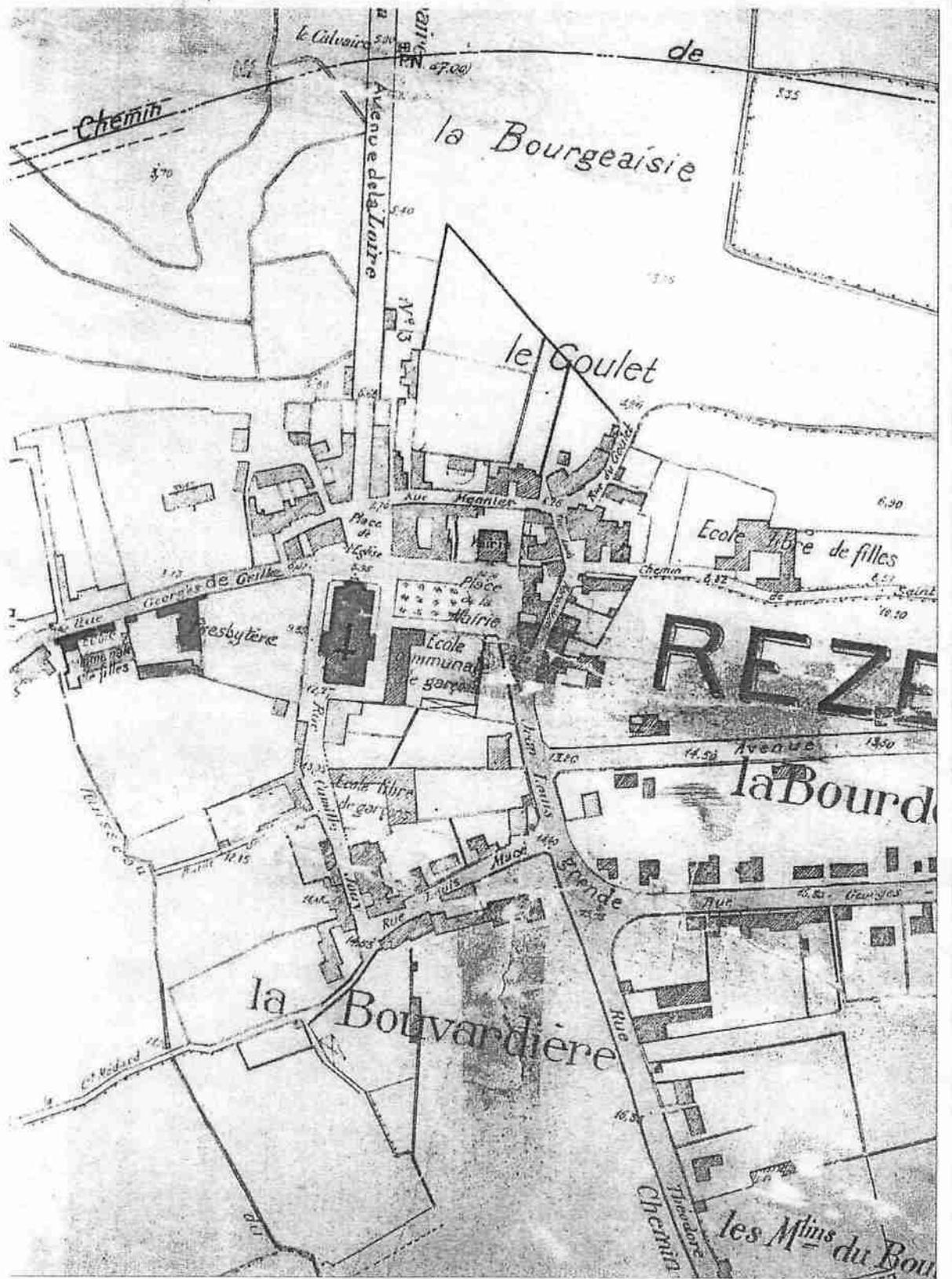
*Monsieur le Président de la Société archéologique, venu sur les lieux, a constaté que ces vases sont d'origine romaine."*

Parmi les travaux alors envisagés, il y avait la construction de la voie allant de la place de l'Eglise à Nortiouze (actuelle avenue de Lattre de Tassigny) avec pont sur le Seil et chaussée à travers les prairies. Monsieur Huard, de la municipalité, fut chargé d'enquêter sur la question, toujours en 1853. Un des propriétaires consultés, Monsieur Cormerais, proposa un échange de terrains.

Le 18 octobre 1853, le maire communiqua une lettre au préfet. Celui-ci demandait à ce que des réparations soient faites à l'église *"Devenues indispensables par suite de déblaiements exécutés pour l'ouverture du chemin n°66 qui ont mis à découvert les murs de la base de cette église et détruit l'escalier qui lui servait d'accès"*.

Une étude fut faite en conséquence par Messieurs Gilée frères, architectes à Nantes. Elle incluait des travaux de renfort tant à la nef qu'au clocher, celui-ci devant être surélevé. Monsieur Seheult, architecte, conclut en 1854 que la surélévation était impossible, qu'on ne pouvait s'appuyer sur les piliers intérieurs et que la base même était fragile. La décision de raser l'église et d'en construire une nouvelle – d'une orientation différente – date de 1858.

(1) Ce document exceptionnel m'a paru devoir être reproduit intégralement. Quelques modifications sont intervenues sur la ponctuation avec plus de points et moins de point-virgules.



Les travaux commencèrent en 1862. Les fouilles menées sur le site avant reconstruction relevèrent des ruines gallo-romaines de grand intérêt, en particulier un hypocauste, four souterrain servant à chauffer chambres et bains.

Tous ces travaux allaient changer considérablement la physionomie du bourg. En 1855, on construisit le mur fermant le jardin du presbytère, haut de quatre mètres.

On écrit le vœu de voir naître une nouvelle mairie tout à côté de l'église, ce qui fut chose faite quelques années plus tard.

L'appel d'offre pour le pont sur le Seil date également de 1855.

Le chemin de grande communication n°66 fut ouvert en mars 1856.

Après six ans de discussions et un peu plus pour les travaux on avait fini par remodeler complètement le bourg de Rezé.

Jean SEUTEUIN

Sources : Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de la Loire-Inférieure  
Archives municipales de Rezé  
Registre de délibérations du conseil municipal de Rezé 1 05.6.7.8.  
Plan cadastral 161  
Plan d'alignement 1851  
151 plan de Rezé 1934

**INFORMATIONS DIVERSES**

***Responsables du bulletin***

Isidore IMPINNA – Michel KERVAREC

Contact : M. KERVAREC, président Tel : 02 40 75 47 60

Adresse Internet : [lesamisdereze@laposte.net](mailto:lesamisdereze@laposte.net)

Participer activement à notre association en nous faire part de vos remarques ou en écrivant un article qui paraîtrait dans le prochain bulletin.

***Reprographie***

*Mairie de REZE*

***Mise en Page***

**PROFESSIONNAL SECRETARIAT**

**La solution administrative pour**

**L'Entreprise - L'Association - Le Particulier**

5, chemin des Coteaux - 44340 BOUGUENAI

Tél : 08.75.78.65.47 & 06.80.12.20.51

E.Mail : [richard.jac@wanadoo.fr](mailto:richard.jac@wanadoo.fr)

*Les textes de ce bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Les articles de cette publication ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de leurs auteurs et de l'association Les Amis de Rezé.*

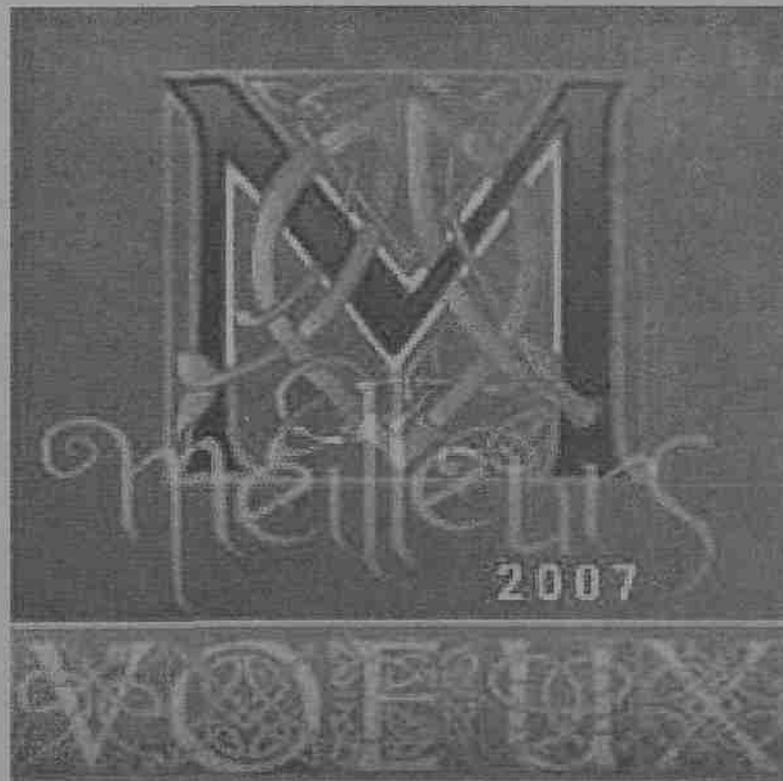
**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ELUS EN 2006**

Président.....	Michel KERVAREC
Vice-Président.....	Yann VINCE
Secrétaire.....	Isidore IMPINNA
Secrétaire adjointe.....	Marie-Françoise ARTAUD
Trésorière.....	Marie-Thérèse VASSENER
Trésorière adjointe.....	Gisèle LECOQ

Eliane BIRON, Françoise FEUILLET, Annick LEGOFF, Simone LERAY.

Gilbert AZAIS, René MASSON, Yves PACAUD, Daniel PENEAU, Bernard TROCHAIN, Jean SEUTEIN

*VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNEE 2007*



6500 JB8